

RAPPORT DE SUIVI DU COMMERCE DE L'OMC

Ce rapport de suivi du commerce établi par l'OMC passe en revue les faits nouveaux relatifs au commerce survenus pendant la période allant du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2024. Ce rapport annuel de la Directrice générale de l'OMC est prévu dans le mandat du Mécanisme d'examen des politiques commerciales (MEPC), qui vise à aider l'Organe d'examen des politiques commerciales (OEPC) à effectuer un tour d'horizon annuel de l'évolution de l'environnement commercial international.



Le Secrétariat de l'OMC s'efforce de veiller à ce que les rapports de suivi du commerce soient factuels et objectifs. Depuis 2009, les rapports visent à présenter un tableau nuancé de l'évolution du commerce international.



BASE DE DONNÉES sur le suivi du commerce

La **base de données sur le suivi du commerce** (TMDB) fournit des renseignements sur les mesures commerciales mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs depuis octobre 2008.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Au moment où ce **rapport de suivi du commerce de l'OMC** sur les évolutions liées au commerce est publié, les temps sont difficiles pour le commerce mondial. Dans un contexte de tensions géopolitiques et de crises plus fréquentes et plus graves dues aux changements climatiques, on voit de plus en plus de décisions de politique commerciale unilatérales et tournées vers l'intérieur, qui sont source d'incertitude pour l'économie mondiale.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte de baisse de l'inflation qui a permis aux banques centrales des économies avancées de commencer à baisser les taux d'intérêt, ce qui devrait stimuler la consommation et l'investissement au deuxième semestre de 2024 et en 2025, et permettre ainsi une **reprise progressive du commerce des marchandises**. On s'attend maintenant à ce que la croissance en volume des échanges mondiaux de marchandises soit de 2,7% en 2024 et de 3,0% en 2025, et s'accompagne d'une croissance du PIB mondial de 2,7% aux taux de change du marché pour chacune des deux années.

Le commerce des services commerciaux a continué de croître plus rapidement que celui des marchandises, affichant une forte augmentation de 7% en glissement annuel au premier semestre de 2024. Le segment du commerce des marchandises qui a enregistré la croissance la plus rapide a été celui de l'électronique. Dans le même temps, ce sont les services financiers et les autres services fournis aux entreprises qui ont le plus contribué au commerce des services.

Le rapport montre que, pendant la période à l'examen, soit de la mi-octobre 2023 à la mi-octobre 2024, **les échanges faisant l'objet de nouvelles restrictions ont fortement augmenté** par rapport à la période couverte par le précédent rapport de suivi du commerce paru en novembre 2023. Même si les Membres de l'OMC ont continué de prendre des mesures de libéralisation des échanges de vaste portée, les politiques industrielles et certains autres programmes risquent d'amplifier les tensions commerciales existantes.

La valeur du commerce visé par les mesures restrictives a été estimée à

887,6 milliards d'USD

en forte hausse par rapport aux

337,1 milliards d'USD

mentionnés dans le rapport précédent.

La valeur des échanges visés par les mesures de facilitation a également augmenté pendant la période considérée et a été estimée à

1 440,4 milliards d'USD

contre

997,2 milliards d'USD

dans le rapport précédent.

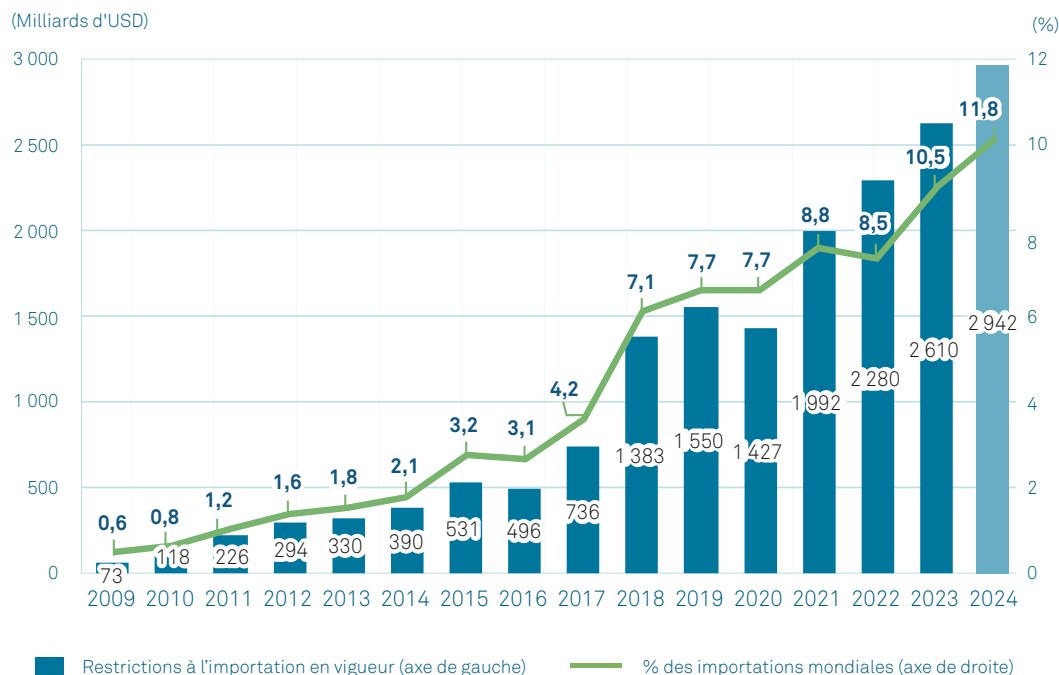
Le rapport montre qu'entre la mi-octobre 2023 et la mi-octobre 2024, les Membres de l'OMC ont introduit **169 nouvelles mesures restrictives pour le commerce et 291 mesures de facilitation des échanges visant les marchandises**. Il s'agissait pour la plupart de mesures à l'importation.

Le **nombre de restrictions à l'importation** n'a cessé de croître depuis 2009. Pour 2024, les échanges visés par ces restrictions en vigueur ont été estimés à 2 942 milliards d'USD, soit 11,8% des importations mondiales. Ce chiffre est en hausse par rapport aux 2 480 milliards d'USD, équivalant à 9,9% des importations mondiales, indiqués dans le rapport précédent (graphique 1).

Graphique 1

Valeur cumulée des échanges de marchandises visés par des mesures de restriction à l'importation depuis 2009

(Milliards d'USD)



Note:

L'estimation de 2024 est fondée sur les données relatives aux mesures de restriction à l'importation jusqu'au 15 octobre 2024. L'estimation, par le Secrétariat, de la valeur cumulée des échanges visés est fondée sur les renseignements disponibles dans la TMDB concernant les mesures à l'importation enregistrées depuis 2009 et considérées comme ayant un effet restrictif sur le commerce. Elle prend en compte les mesures à l'importation pour lesquelles les codes du SH étaient disponibles. Ces chiffres n'incluent pas les mesures correctives commerciales. La valeur des importations est tirée de la base de données Comtrade de l'ONU.

Source: Secrétariat de l'OMC.

Le nombre de nouvelles **restrictions à l'exportation** instituées a augmenté depuis 2020, d'abord dans le contexte de la pandémie, puis à cause de la guerre en Ukraine et de la crise de la sécurité alimentaire. Au cours de la période à l'examen, il y a eu une diminution du nombre de nouvelles restrictions à l'exportation instituées (53 nouvelles mesures contre une moyenne annuelle de plus de 110 mesures entre 2021 et 2023). Bien que les restrictions à l'exportation introduites aient été moins nombreuses, la valeur des exportations visées a été estimée à 276,7 milliards d'USD, soit 1,1% de la valeur des exportations mondiales de marchandises (en hausse par rapport aux 159,1 milliards d'USD, soit 0,7% des exportations mondiales, indiqués dans le rapport précédent).

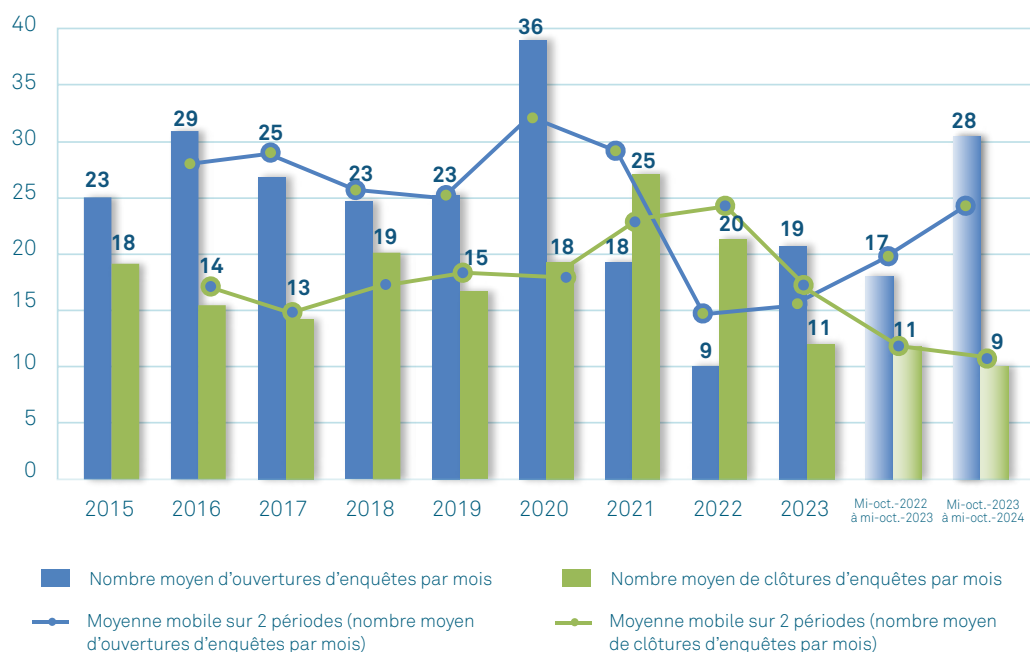
Le nombre de restrictions à l'exportation visant des produits alimentaires, des aliments pour animaux et des engrais instituées depuis le début de la guerre en Ukraine et qui sont toujours en vigueur est tombé à 70 d'après les données disponibles. La valeur du commerce visé par ces restrictions à l'exportation a été estimée à 11,8 milliards d'USD (contre 29,6 milliards d'USD dans le rapport précédent).

La moyenne mensuelle des ouvertures d'enquêtes en matière de **mesures correctives commerciales** par des Membres de l'OMC a été de 28,2 au cours de la période considérée, contre 16,7 pendant la période précédente. Cela met un terme à la diminution du nombre d'ouvertures d'enquêtes observée depuis 2021. La moyenne mensuelle des clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales au cours de cette période a été de 9,3, soit la moyenne la plus faible enregistrée depuis 2015. Les mesures correctives commerciales, en particulier les mesures antidumping, restent un outil de politique commerciale essentiel pour les Membres de l'OMC et représentent 49,5% des mesures commerciales visant les marchandises dont il est fait état dans le rapport (graphique 2).

Dans les secteurs de services, les Membres de l'OMC ont institué 134 nouvelles mesures affectant le commerce des services, légèrement plus que les 123 mentionnées dans le rapport précédent.

Graphique 2

Ouvertures et clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales, nombre moyen par mois



Note:

Les valeurs ont été arrondies. Les lignes bleue et verte indiquent la moyenne des deux dernières périodes (moyenne mobile sur deux périodes).

Source: Secrétariat de l'OMC.

Parmi les nombreuses nouvelles **mesures de soutien** instituées par des gouvernements, beaucoup étaient liées aux changements climatiques ou étaient des programmes de réduction de l'impact environnemental ou des dispositifs visant à favoriser la transition vers une économie sobre en carbone, plus économe en ressources et durable.

Au cours de la période à l'examen, plusieurs économies, faisant valoir des considérations de sécurité nationale, ont annoncé et mis en œuvre des mesures commerciales et liées au commerce. D'après les recherches préliminaires effectuées par le Secrétariat de l'OMC, la valeur globale estimée des échanges visés par ces mesures reste limitée, étant d'environ 79,6 milliards d'USD, soit 0,2% du commerce mondial.

L'OMC voit des signes de **fragmentation du commerce** liée à des préoccupations géopolitiques avec des échanges se faisant de plus en plus entre des économies partageant les mêmes idées. Cependant, on n'observe pas encore d'évolution plus générale vers la régionalisation ou la relocalisation dans des pays voisins à l'échelle mondiale.

Le rapport fait aussi le point sur plusieurs autres importantes évolutions et discussions liées au commerce, notamment dans les domaines suivants: subventions à la pêche, commerce électronique, Aide pour le commerce, marchés publics, règlement des différends, commerce et développement, facilitation des échanges, financement du commerce, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), accords commerciaux régionaux (ACR), et commerce et environnement.

La COVID-19 et le commerce mondial

Le portail de l'OMC sur [la COVID-19 et le commerce mondial](#) permet d'accéder à des renseignements commerciaux actualisés concernant l'incidence de la pandémie sur les exportations et les importations, y compris les mesures liées à la COVID 19 prises par les Membres de l'OMC et les observateurs dans les domaines des **marchandises**, des **services** et de la **propriété intellectuelle**. Il permet également d'accéder à des renseignements sur les **mesures de soutien** liées à la COVID 19 qui ont été communiqués au Secrétariat par les Membres de l'OMC et les observateurs. Ces renseignements ont été compilés par le Secrétariat de l'OMC pour dresser un rapport de situation informel, dans un effort de transparence concernant les mesures prises dans le contexte de la pandémie. Ces listes de mesures ne sont pas exhaustives et sont régulièrement actualisées par le Secrétariat de l'OMC.